

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 juillet 2024

Autoroute A51 : inauguration des aménagements de l'échangeur de Cadarache (n°17)

Ce mercredi 17 juillet 2024, Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Pierre SERRUS, Vice-Président en charge des transports et de la mobilité durable de la Région Sud, Marie-Pierre CALLET, Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Romain BUCHAUT, Maire de Saint-Paul-lez-Durance, Christophe BOURMAUD, Directeur du centre CEA de Cadarache, Pietro BARABASCHI, Directeur général d'ITER et Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes ont inauguré les nouveaux aménagements de l'échangeur de Cadarache sur l'autoroute A51. L'élargissement de la gare de péage, la création d'un nouveau pont et d'un giratoire permettront de fluidifier la circulation, de renforcer la sécurité et d'améliorer la qualité des accès, notamment pour les collaborateurs du CEA et d'ITER, dont les sites se trouvent à proximité de l'échangeur. Autorisés par décision ministérielle, la nouvelle voie de péage et son pont seront mis en service mardi 23 juillet, dès 6 heures.



Une réponse aux besoins du territoire

Une forte affluence en heure de pointe le matin perturbe régulièrement la circulation dans ce secteur très fréquenté, à raison de 12 000 véhicules en moyenne par jour. Des files d'attente peuvent être observées sur les bretelles de sortie de l'autoroute A51 dans les deux sens de circulation, ainsi que sur la RD 952, et les congestions, induites par un trafic dense, rallongent les durées de trajet et dégradent les conditions de circulation.



Trois aménagements pour améliorer les déplacements quotidiens sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance :

- la création d'une **voie de péage supplémentaire** à la sortie de l'autoroute A51 pour fluidifier le trafic,
- la création d'un accès direct entre la sortie de la gare de péage et la RD 952 pour rejoindre la Porte de la Cité ou l'Ouest du secteur *via* un **pont** franchissant le canal hydroélectrique,
- la création d'un **giratoire** sur la RD 952 à la place du carrefour tourne-à-gauche pour permettre un écoulement plus aisé du trafic (déjà mis en service).

Par ailleurs, trois bassins de protection de la ressource en eau viennent compléter ces aménagements.

Les services techniques du ministère chargé des transports représentant l'État, autorité concédante, ont effectué une visite de contrôle en juin dernier et une décision ministérielle d'autorisation a été délivrée le 17 juillet 2024. **La bretelle sera mise en service le mardi 23 juillet 2024, dès 6 heures.**

La réalisation de cet échangeur a vu le jour grâce à la mobilisation de l'État dans le département, afin d'obtenir des cofinancements des collectivités locales dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'investissement autoroutier arrêté par le gouvernement en 2018.

Une opération co-financée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et VINCI Autoroutes, pour un investissement total de 7,147 millions d'euros.

« Très attendue, l'amélioration de l'échangeur de Cadarache est le fruit de l'engagement sans faille de plusieurs acteurs : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, l'État et VINCI Autoroutes, qui se sont mobilisés, ensemble, pour apporter une réponse concrète aux besoins croissants de mobilité sur ce territoire dynamique. »

Blaise RAPIOR, Directeur Général d'Escota, Directeur Général adjoint de VINCI Autoroutes

« Fluidifier le trafic autour de l'échangeur de Cadarache était absolument nécessaire pour faciliter les déplacements quotidiens des Provençaux dans ce secteur encombré. Notre investissement dans ce bassin d'emploi stratégique répond d'une part à des enjeux d'attractivité essentiels et d'autre part aux besoins de mobilité des milliers de salariés de ce fleuron de l'économie provençale. »

Marie-Pierre CALLET, Vice-Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, déléguée aux routes

« Avec les travaux de l'échangeur de Cadarache, nous apportons des réponses concrètes aux besoins de mobilité des habitants et des salariés. Il était temps qu'un site industriel et scientifique, de dimension mondiale, comme le CEA de Cadarache, soit doté d'une connexion routière et autoroutière à la hauteur des attentes du site et du territoire. »

Jean-Pierre SERRUS, Vice-Président en charge des transports et de la mobilité durable de la Région Sud

« L'amélioration des accès à Cadarache, qui accueille désormais plus de 10 000 personnes chaque jour, est l'aboutissement d'un investissement et d'un travail collectif depuis près de 15 ans.

Cette étape importante et attendue par nous tous, améliore la mobilité et le quotidien de milliers de nos concitoyens, qui participent pleinement au développement de ce territoire. »

Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône


**DATES
CLÈS DU
CHANTIER**

Septembre 2022 – janvier 2023

Mise en œuvre des mesures compensatoires pour préserver la biodiversité dans la forêt de Grambois et travaux préparatoires (dégagement des emprises et travaux forestiers)

Novembre 2022 – janvier 2023

Déplacements des réseaux

Février 2023

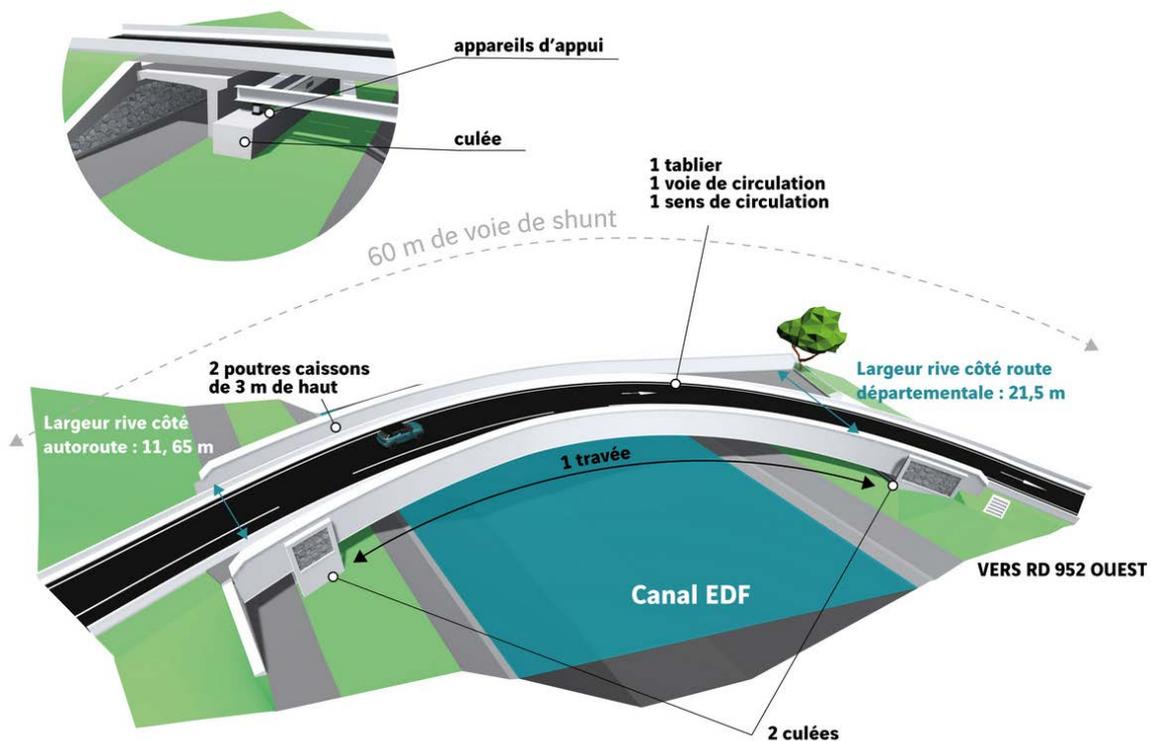
Démarrage des travaux principaux

Février 2024

[2 week-ends de mobilisation exceptionnelle pour le déplacement et la pose de la charpente métallique du pont](#)

Les aménagements paysagers seront réalisés après l'été : enherbements et plantations dans la continuité de la végétation de la vallée de La Durance. L'îlot du giratoire sur la RD 952 accueillera des arbustes fleuris et les espèces suivantes : roseaux, sauge de Russie, ciste à feuilles de sauge et coronille glauque.

La construction d'un ouvrage d'art aux courbures exceptionnelles



Implanté dans une zone particulièrement contrainte (faible emprise au sol, nombreuses interfaces avec des réseaux de concessionnaires, circulation dense, passages fréquents de convois exceptionnels, axes routiers et hydrauliques à proximité immédiate de la zone de chantier), l'ouvrage d'art a nécessité de long mois d'études et de contrôles afin de respecter les règles strictes de tracé routier (distances, visibilité...) et le gabarit imposé par EDF de franchissement du canal.

Il en ressort un **ouvrage d'art aux caractéristiques techniques et à la géométrie complexes** qui permet de relier directement l'autoroute A51 à la RD 952, et ce sans appui intermédiaire. Reposant sur deux culées de part et d'autre de la rive, le nouveau pont, à 2,30 mètres au-dessus des eaux, aborde un rayon de courbure de 40 mètres sur une portée de 60 mètres.



Décarbonation de la route et préservation de la biodiversité : des enjeux majeurs pour l'environnement

DÉCARBONATION : un chantier engagé pour réduire les émissions

VINCI Autoroutes s'engage et agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses chantiers et limiter au maximum les impacts environnementaux des infrastructures. Sur ce chantier, une réduction de -38% des émissions, soit 1 284 tonnes de CO² de gains carbone a été réalisée.

Quatre mesures fortes ont été appliquées pour réduire l'impact carbone des travaux :

- les enrobés contiennent jusqu'à 30 % de matériaux recyclés,
- les opérations de terrassement ont été organisées de manière à réduire considérablement les transports, à limiter l'utilisation de produits émissifs et à privilégier les biocarburants,
- les aciers sont issus de filières recyclées à 80 %,
- les bétons et ciments sont principalement bas carbone et représentent près de 950 m³.

BIODIVERSITÉ : la démarche « Éviter, Réduire, Compenser » pour favoriser les continuités écologiques

Les mesures compensatoires du chantier ont principalement été menées dans la forêt communale de Grambois en amont du chantier.

Les principales mesures : la création de gîtes à lézard et d'une mare pour les amphibiens (grenouilles, salamandres, crapauds, etc.), ainsi que le prélèvement des bulbes de l'Ophrys de Provence présents sur la zone de chantier, espèce d'orchidée protégée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et leur transplantation dans les bois afin d'assurer leur conservation.

L'inclusion professionnelle : agir en partenaire des territoires

VINCI Autoroutes s'attache à promouvoir l'égalité des chances et permet aux publics éloignés de l'emploi de suivre un parcours d'inclusion professionnelle. Sur le chantier de Cadarache, des travailleurs en **recherche active** ou en **réinsertion professionnelle** ont bénéficié de ce dispositif.



Rachid, maçon coffreur

« C'est un chantier innovant, carré en termes de sécurité. On se sent protégé et valorisé. Bien accueilli, guidé et formé. C'est que du bonus ! »

Sur ce chantier → 11 emplois créés, 2 personnes embauchées en CDI

Sur le réseau ESCOTA → 30 CDI et 20 CDD signés en 2023

CHIFFRES CLÈS DU CHANTIER

20 mois de travaux

0 accident

≈ **100 entreprises** concernées

581 personnes ont travaillé sur ce chantier

64 569 heures travaillées, dont **4 266 heures** d'inclusion professionnelle

950 m³ de béton bas carbone

80 % d'aciers recyclés

Maîtrise d'ouvrage : VINCI Autoroutes

Maîtrise d'œuvre : ARTELIA

Entreprises travaux : groupement Bouygues Travaux Publics Régions de France / SPIE / Giugliano

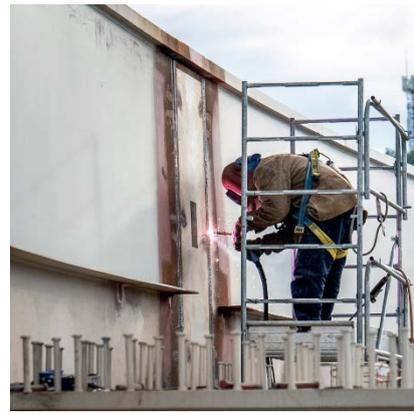
Le chantier en images



Pour retrouver l'intégralité des reportages photo > [CLIQUEZ ICI](#)

© Studio 619





Contact presse : Charlotte DESVEAUX - charlotte.desveaux@vinci-autoroutes.com - 06 26 94 41 19

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)